



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL n°37 du 28 MAI 2019

Le Recueil des Actes Administratifs sous sa forme intégrale est consultable en Préfecture, dans les Sous-Préfectures, ainsi que sur le site Internet de la Préfecture (www.pas-de-calais.gouv.fr)

MUSEE DU LOUVRE-LENS.....	3
- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 244 - adoption du projet scientifique et culturel.....	3
- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 245 - compte de gestion – budget principal.....	4
- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 246 - compte de gestion – budget annexe cafétéria.....	4
- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 248 - affectation du résultat.....	5
- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 249 – reprise sur provision pour risques.....	6
- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 251 - délibération relative a la modification du regime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire annuel).....	6
- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 252 – composition du comité technique.....	8
- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 253 - composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.....	9
- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 254 - poursuite de l'expérimentation du télétravail.....	10
- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 255 - avis sur la demande en remise gracieuse présentée par le régisseur de la cafétéria musée du LOUVRE-LENS.....	11
- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 256 - Mises à disposition d'espaces accordées gracieusement à la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin et au Département du Pas-de-Calais.....	12
- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 247 – compte administratif 2018.....	13
- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 250 - budget supplémentaire 2019.....	103

MUSEE DU LOUVRE-LENS

- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 244 - adoption du projet scientifique et culturel

Délibération n°2019 244

ADOPTION DU PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article R 1431-2 ;

Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'Établissement Public de Coopération Culturelle « Musée du Louvre - Lens » ;

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre-Lens » et notamment son article 10.3-1° ;

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

ADOPTION DU PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Le Projet Scientifique et Culturel (PSC) est un document réglementaire définissant la vocation du musée et son rôle dans un territoire. Il s'appuie sur une analyse de l'existant et de son activité passée, de ses atouts et ses points de progression, pour décliner ensuite une stratégie générale de l'établissement.

Le premier PSC du Louvre-Lens a été rédigé il y a plus de dix ans, en 2008. Ce document aura participé à la définition de l'identité du Louvre-Lens : de sa conception, son inauguration jusqu'aux six années d'activités pendant lesquelles le musée aura accueilli plus de 3 millions de visiteurs. En outre, en dix années, la réalité économique, sociale, politique, technologique, urbanistique et écologique a considérablement évolué.

Le document aujourd'hui soumis à la délibération du Conseil d'Administration est le premier Projet Scientifique et Culturel réalisé par le musée du Louvre-Lens, depuis son inauguration, et conçu collectivement. Il est pensé sans rupture en matière d'intentions, de valeurs et d'objectifs majeurs avec le projet initial de 2008, dont l'exceptionnelle audace créative a beaucoup influencé ce nouveau PSC.

Le Projet Scientifique et Culturel présente les orientations stratégiques du musée pour les prochaines années selon quatre directions :

- le Louvre-Lens comme cité culturelle ;
- le musée qui cultive sa relation à chacun ;
- le « Louvre autrement », un laboratoire muséal ;
- le musée avec son territoire.

Les directions programmatiques de la Galerie du temps, des expositions temporaires, du Pavillon de verre ou des réserves visibles et visitables sont également décrites en détails comme le sont les inflexions des projets des espaces tels que la Scène, la Médiathèque ou le Parc.

Ce nouveau Projet Scientifique et Culturel constitue une avancée importante pour le Louvre-Lens. Il faut souligner que certains sujets y sont pour la première fois abordés et définis : les valeurs et les priorités du musée sont clairement identifiées, la responsabilité du musée est définie et les objectifs de fréquentation sont ambitieux et réalistes.

Outil fédérateur de pilotage de longue portée, le Projet Scientifique et Culturel fera l'objet d'un suivi continu et pourra être considéré comme évolutif au regard des ambitions d'un musée comme le Louvre-Lens pour le 21^e siècle.

Afin de garantir dans ces évolutions prochaines une stratégie continue et des objectifs partagés, il est proposé d'adopter ce nouveau PSC pour la période 2019-2030.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'adopter ce nouveau Projet Scientifique et Culturel.

Fait à Lens le 05 avril 2019

Pour le Président

par délégation

la Directrice de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre-Lens »

Signé Marie Lavandier

- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 245 - compte de gestion – budget principal

Délibération n°2019 245

COMPTE DE GESTION – BUDGET PRINCIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;

Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;

Vu la loi 2006-723 du 22 Juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre - Lens » ;

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

COMPTE DE GESTION – BUDGET PRINCIPAL

Objet : Compte de gestion – exercice 2018

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par Madame la Trésorière de Lens, comptable de l'EPCC, le Conseil d'Administration :

Considère que les résultats sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire, fixe le total des masses et le total des soldes figurant au compte de gestion à la clôture de gestion, conformément au tableau « Résultats budgétaires de l'exercice ».

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018, arrête les résultats totaux des différentes sections budgétaires, conformément au tableau « Résultats d'exécution du Budget ».

Déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2018, n'appelle aucune observation de sa part.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'adopter le compte de gestion pour l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Fait à Lens le 05 avril 2019

Pour le Président

par délégation

la Directrice de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre-Lens »

Signé Marie Lavandier

- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 246 - compte de gestion – budget annexe cafétéria

Délibération n°2019 246

COMPTE DE GESTION – BUDGET ANNEXE CAFETERIA

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;

Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;

Vu la loi 2006-723 du 22 Juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2012 085 du 10 décembre 2012 relative à la création d'un budget annexe cafétéria et au reversement des excédents constatés au Budget Principal ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre - Lens » ;

Vu la délibération n°2012 085 du 10 décembre 2012 relative à la création d'un budget annexe Cafétéria et au reversement des excédents constatés au Budget Principal ;

Vu la délibération n°2017 168 du 8 Décembre 2017 relative à la clôture du budget annexe de la cafétéria ;

**RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :
COMPTE DE GESTION – BUDGET ANNEXE CAFETERIA**

Objet : Compte de gestion – exercice 2018

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par Madame la Trésorière de Lens, comptable de l'EPCC, le Conseil d'Administration considère que les résultats sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire, fixe le total des masses et le total des soldes figurant au compte de gestion à la clôture de gestion, conformément au tableau « Résultats budgétaires de l'exercice ».

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018, arrête les résultats totaux des différentes sections budgétaires, conformément au tableau « Résultats d'exécution du Budget ».

Déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2018 par Madame la Trésorière de Lens, n'appelle aucune observation de sa part.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'approuver le compte de gestion du budget annexe cafétéria.

Fait à Lens le 05 avril 2019
Pour le Président
par délégation
la Directrice de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre-Lens »
Signé Marie Lavandier

- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 248 - affectation du résultat

Délibération n°2019 248

AFFECTATION DU RESULTAT

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9, L 1612-12 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;

Vu la loi 2006-723 du 22 Juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;

Vu le décret 2002-1172 du 11 Septembre 2002 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre - Lens » ;

Vu la délibération n°2017 168 du Conseil d'Administration en date du 8 Décembre 2017 clôturant le budget annexe de la cafétéria ;

Considérant que le compte administratif 2018 est conforme au compte de gestion 2018 ;

Considérant que le compte administratif a été adopté ;

**RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :
AFFECTATION DU RESULTAT**

Le compte administratif qui vient d'être voté fait ressortir les éléments suivants :

Un excédent de fonctionnement de 1 336 456.34 € pour le budget principal ;

Un excédent d'investissement de 347 009.91 € pour le budget principal, ainsi que des restes à réaliser en dépenses à hauteur de 276 798.16 €.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'affecter le résultat 2018 selon les écritures budgétaires suivantes :

001 : Excédent d'investissement reporté : 347 009.91 €
002 : Excédent de fonctionnement reporté : 1 336 456.34 €

Fait à Lens le 05 avril 2019
Pour le Président
par délégation
la Directrice de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre-Lens »
Signé Marie Lavandier

- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 249 – reprise sur provision pour risques

Délibération n° 2019 249

REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUES

Vu le code générale des collectivités territoriales, notamment son article R1431-2 ;

Vu la loi n°2002 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

Vu la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle dénommé « musée du Louvre-Lens » ;

Vu la délibération n°2018 557 du 04 décembre 2018 du Conseil d'Administration de l'établissement public du musée du Louvre approuvant la reprise partielle de provisions pour risques ;

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUES

Par principe de prudence, les collectivités territoriales et leurs établissements publics doivent constituer des provisions ; ces dernières ont pour objet de constater une dépréciation, un risque ou d'étaler une charge. Depuis la réforme de la M14 au 1er janvier 2006, les provisions sont des écritures semi-budgétaires.

Compte-tenu d'un contentieux avec la société Goppion S.P.A. (marché de travaux pour l'aménagement de l'exposition « Rubens et l'Europe » - lot 2 mobiliers et aménagements muséographiques) une provision pour risques d'un montant de 120 000€ a été constituée par délibération n°2017 161 du Conseil d'Administration du 27 octobre 2017. Compte tenu du jugement du Tribunal Administratif de Lille en date du 02 octobre 2018, le Conseil d'Administration par délibération n°2018 557 du 04 décembre 2018 avait décidé de reprendre partiellement la provision pour un montant de 80 000€. La société Goppion n'ayant pas fait appel du jugement, il y a lieu d'effectuer une reprise totale de la provision initialement constituée.

Les crédits nécessaires à cette reprise seront inscrits au Budget Supplémentaire 2019.

En conséquence, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la reprise de cette provision.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'approuver la reprise sur provision pour risques pour un montant de 40 000€.

Fait à Lens le 05 avril 2019
Pour le Président
par délégation
la Directrice de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre-Lens »
Signé Marie Lavandier

- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 251 - délibération relative a la modification du regime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire annuel)

Délibération n°2019 251

DÉLIBÉRATION RELATIVE A LA MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (INDEMNITÉ DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE ET COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20 ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 88 ;
Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du 1er alinéa de l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;
Vu le décret n° 2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaire dans certaines situations de congés ;
Vu le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux ;
Vu l'arrêté du 20 mai 2014 pris pour l'application aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 19 mars 2015 pris pour l'application aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 28 avril 2015 pris pour l'application aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 3 juin 2015 pris pour l'application au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 29 juin 2015 pris pour l'application au corps des administrateurs civils des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 17 décembre 2015 pris pour l'application aux membres du corps des attachés d'administrations de l'Etat relevant du ministre de l'intérieur des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 17 décembre 2015 pris pour l'application au corps des secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 pris pour l'application au corps des adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 30 décembre 2015 pris pour application aux agents du corps des techniciens supérieurs du développement durable des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 30 décembre 2016 pris pour l'application au corps des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 16 juin 2017 pris pour l'application aux corps des adjoints techniques de l'intérieur et de l'outremer et des adjoints techniques de la police nationale des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 7 décembre 2017 pris pour l'application au corps des conservateurs du patrimoine relevant du ministère de la culture et de la communication des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 14 mai 2018 pris pour l'application des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat aux corps des conservateurs généraux des bibliothèques, des conservateurs des bibliothèques, des bibliothécaires, des bibliothécaires assistants spécialisés et des magasiniers des bibliothèques ;
Vu la circulaire NOR : RDFF1427139C du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel ;

Vu l'avis du Comité Technique en date du 26 octobre 2018 relatif à la mise en place des critères professionnels liés aux fonctions et à la prise en compte de l'expérience professionnelle en vue de l'application du R.I.F.S.E.E.P. aux agents de la collectivité de l'EPCC du Musée du Louvre-Lens ;

Vu la délibération n°2018 559 du Conseil d'Administration en date du 04 décembre 2018 relative à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel – RIFSEEP (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire annuel – IFSE et CIA) ;

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

La mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel – RIFSEEP (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire annuel – IFSE et CIA) a été validé par le Conseil d'Administration du 04 décembre 2018.

Il est demandé au Conseil d'Administration de valider la modification concernant la catégorie B selon le tableau ci-après.

✓

CATEGORIE B

RÉPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES REDACTEURS TERRITORIAUX	MONTANTS ANNUELS MAXIMA INDIVIDUELS
--	---

		(PLAFONDS)
GROUPES FONCTIONS	DE	EMPLOIS (À TITRE INDICATIF)
Groupe 1		responsable de pôle ou équivalent
Groupe 2		Adjoint au responsable de pôle/ gestionnaire/assistant/assistante/ coordinatrice ou équivalent
		2 380 €
		2 185 €

RÉPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES		MONTANTS ANNUELS MAXIMA INDIVIDUELS (PLAFONDS)
GROUPES FONCTIONS	DE	EMPLOIS (À TITRE INDICATIF)
Groupe 1		Chargé.e d'expositions/médiathécaire/médiateur.rice
		2 280 €

RÉPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES ANIMATEURS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS MAXIMA INDIVIDUELS (PLAFONDS)
GROUPES FONCTIONS	DE	EMPLOIS (À TITRE INDICATIF)
Groupe 1		Médiateur/ médiatrice ou équivalent
		2 380 €

RÉPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS MAXIMA INDIVIDUELS (PLAFONDS)
GROUPES FONCTIONS	DE	EMPLOIS (À TITRE INDICATIF)
Groupe 1		responsable de pôle ou équivalent
Groupe 2		Adjoint au responsable de pôle/ technicien technicienne informatique/gestionnaire/assistant/ assistante/ coordinateur/ coordinatrice ou équivalent
		1 620€
		1 510 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

De valider la proposition de modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel – RIFSEEP (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire annuel – IFSE et CIA).

Fait à Lens le 05 avril 2019

Pour le Président

par délégation

la Directrice de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre-Lens »

Signé Marie Lavandier

- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 252 – composition du comité technique

Délibération n°2019 252

COMPOSITION DU COMITE TECHNIQUE

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale, et notamment son article 32 ;

Vu la loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social ;

Vu la loi n°2012-148 du 30 janvier 2012 relatif au Conseil commun de la Fonction Publique ;

Vu le décret n°85-565 du 30 mai 1985 modifié relatifs aux Comités techniques paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu le décret n°85-923 du 21 août 1985 modifié relatifs aux élections aux Comités techniques paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu le décret n°2011-2010 du 27 décembre 2011 relatif aux comités techniques et aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, modifiant le décret n°85-565 du 30 mai 1985 ;

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre-Lens » ;

Vu la délibération n°2014-001 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 21 mars 2014 approuvant le règlement intérieur du Comité Technique ;

Vu la délibération n°2018-438 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 5 octobre 2018 approuvant la nouvelle composition du Comité Technique ;

Vu le procès-verbal dressé en date du 6 décembre 2018, suite aux élections des représentants du personnel au Comité Technique ;

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : COMPOSITION DU COMITE TECHNIQUE

Conformément au décret n°85-565 du 30 mai 1985, les collectivités et établissements peuvent procéder à tout moment, et pour la suite du mandat à accomplir, au remplacement de leurs représentants.

Suite aux élections des représentants du personnel au Comité Technique en date du 6 décembre 2018, il convient de nommer les nouveaux membres du Comité Technique du musée du Louvre-Lens.

Le Comité Technique, comprend 3 représentants titulaires ainsi que 3 représentants suppléants du Conseil d'Administration.

Titulaires :

- Maxence LANGLOIS-BERTHELOT (Louvre)
- Philippe DUQUESNOY (CALL)
- Nesrédine RAMDANI (Région)

Suppléants :

- Evelyne NACHEL (Département)
- Alain LEFEBVRE (CALL)
- Nadège BOURGHELLE-KOS (Région)

Il comprend également trois représentants titulaires ainsi que trois représentants suppléants du personnel.

Titulaires :

- Loraine VILAIN (CGT)
- Jeanne-Thérèse BONTINCK (CGT)
- Nicolas FROMENT (CGT)

Suppléants :

- Marion CHARNEAU (CGT)
- Florence BOREL (CGT)
- Nicolas HALIPRET (CGT)

Le Comité Technique sera présidé par Maxence LANGLOIS-BERTHELOT.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le présent rapport.

Fait à Lens le 05 avril 2019

Pour le Président

par délégation

la Directrice de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre-Lens »

Signé Marie Lavandier

- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 253 - composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Délibération n°2019 253

COMPOSITION DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale, et notamment son article 32 ;

Vu la loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social ;

Vu le décret n°85-565 du 30 mai 1985 modifié relatifs aux Comités techniques paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu le décret n°85-923 du 21 août 1985 modifié relatifs aux élections aux Comités techniques paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu le décret n°2011-2010 du 27 décembre 2011 relatif aux comités techniques et aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, modifiant le décret n°85-565 du 30 mai 1985 ;

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre-Lens » ;

Vu la délibération n°2018-439 du conseil d'administration du Musée du Louvre-Lens du 5 octobre 2018 approuvant la nouvelle composition du CHSCT ;

Vu le procès-verbal dressé en date du 6 décembre 2018, suite aux élections des représentants du personnel au Comité Technique ;

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : COMPOSITION DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL.

Conformément au décret n°85-565 du 30 mai 1985, les collectivités et établissements peuvent procéder à tout moment, et pour la suite du mandat à accomplir, au remplacement de leurs représentants.

Suite aux élections des représentants du personnel au Comité Technique en date du 6 décembre 2018, il convient de nommer les nouveaux membres du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du musée du Louvre-Lens.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail comprend 3 représentants titulaires ainsi que 3 représentants suppléants du Conseil d'Administration.

Titulaires :

- Maxence LANGLOIS-BERTHELOT (Louvre)
- Philippe DUQUESNOY (CALL)
- Nesrédine RAMDANI (Région)

Suppléants :

- Evelyne NACHEL (Département)
- Alain LEFEBVRE (CALL)
- Nadège BOURGHELLE-KOS (Région)

Il comprend également trois représentants titulaires ainsi que trois représentants suppléants du personnel.

Titulaires :

- Loraine VILAIN (CGT)
- Jeanne-Thérèse BONTINCK (CGT)
- Nicolas FROMENT (CGT)

Suppléants :

- Marion CHARNEAU (CGT)
- Florence BOREL (CGT)
- Nicolas HALIPRET (CGT)

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail sera présidé par Maxence LANGLOIS-BERTHELOT.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le présent rapport.

Fait à Lens le 05 avril 2019

Pour le Président

par délégation

la Directrice de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre-Lens »

Signé Marie Lavandier

- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 254 - poursuite de l'expérimentation du télétravail

Délibération n°2019 254

POURSUITE DE L'EXPERIMENTATION DU TELETRAVAIL

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9, L 1612-12 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu la loi 2006-723 du 22 Juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;

Vu le décret 2002-1172 du 11 Septembre 2002 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre - Lens » ;

Vu le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 28 mars 2018 ;

Vu la délibération n°2018 012 en date du 15 juin 2018 relative à l'instauration du télétravail – Expérimentation ;

Vu l'avis favorable des représentants du personnel ;

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par délibération n°2018 012 du 15 juin 2018, le Conseil d'Administration avait validé le principe d'expérimentation du télétravail à compter du 1er juillet 2018 pour une durée d'un an.
Le démarrage effectif de cette expérimentation ayant eu lieu au cours du dernier trimestre 2018, il est demandé au Conseil d'Administration de poursuivre l'expérimentation jusqu'au 31 décembre 2019.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'approuver la poursuite de l'expérimentation du télétravail au sein de l'établissement jusqu'au 31 décembre 2019.

Fait à Lens le 05 avril 2019
Pour le Président
par délégation
la Directrice de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre-Lens »
Signé Marie Lavandier

- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 255 - avis sur la demande en remise gracieuse présentée par le régisseur de la cafétéria musée du LOUVRE-LENS

Délibération n°2019 255

AVIS SUR LA DEMANDE EN REMISE GRACIEUSE PRESENTÉE PAR LE REGISSEUR DE LA CAFETERIA MUSEE DU LOUVRE-LENS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article R 1431-2 ;

Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;

Vu la loi 2006-723 du 22 Juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre - Lens » ;

Vu le rapport d'audit n°2017-062-032 de Janvier 2018 ;

Vu l'ordre de reversement en date du 21 Juin 2018 ;

Vu la demande de recours gracieux en date du 27 Juin 2018 ;

Considérant que Mme Joalland, Régisseur titulaire, a fait diligence afin d'éviter ce déficit en procédant à des contrôles et en alertant sa hiérarchie ;

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

AVIS SUR LA DEMANDE EN REMISE GRACIEUSE PRESENTÉE PAR LE REGISSEUR DE LA CAFETERIA MUSEE DU LOUVRE-LENS

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil d'Administration que l'audit n°2017-062-032 établi par la Direction départementale des Finances publiques en Janvier 2018 a confirmé le déficit subi par la régie de la Cafétéria du Musée.

Monsieur le Président précise que le déficit constaté s'élève à 18 437.23 €.

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration que le déficit ne résulte pas de circonstances constitutives de la force majeure au sens de l'article 1148 du code civil. Par conséquent, un ordre de versement du montant du déficit constaté a été émis à l'encontre de Madame Lucie Joalland, régisseur titulaire, conformément au décret n°2008-227 du 5 mars 2008 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs, et lui a été notifié le 21 Juin 2018.

En vertu du décret précité, Madame Lucie Joalland a demandé au Directeur départemental des Finances publiques la remise gracieuse de la somme mise à sa charge.

Ainsi que le prévoit la réglementation, Monsieur le Président sollicite l'avis des membres du Conseil d'Administration sur cette demande en remise gracieuse, étant précisé, d'une part, que les sommes éventuellement accordées en remise seront supportées par le musée, et, d'autre part, que le Directeur départemental des Finances publiques ne pourra accorder une remise d'un montant supérieur à celui que le Conseil d'Administration aura éventuellement fixé.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, émet un avis favorable quant à la remise gracieuse.

Fait à Lens le 05 avril 2019
Pour le Président
par délégation
la Directrice de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre-Lens »
Signé Marie Lavandier

- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 256 - Mises à disposition d'espaces accordées gracieusement à la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin et au Département du Pas-de-Calais

Délibération n°2019 256

Mises à disposition d'espaces accordées gracieusement à la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin et au Département du Pas-de-Calais

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles R. 1431-7 à 1431-13 ;

Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « musée du Louvre-Lens » ;

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « musée du Louvre-Lens » ;

Considérant que la Région Hauts-de-France bénéficie de mises à disposition gracieuse dans le cadre de la convention de mise à disposition de l'ensemble immobilier constituant le musée du Louvre-Lens ;

Vu la délibération n°2013 004 du 3 mai 2013 relative à l'aménagement de la grille tarifaire concernant les mises à dispositions d'espaces ;

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mises à disposition d'espaces accordées gracieusement à la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin et au Département du Pas-de-Calais

Considérant qu'aux termes de l'article R.1431-7 du code général des collectivités territoriales, il appartient au Conseil d'Administration de délibérer sur toutes les questions relatives au fonctionnement ;

Considérant que la Région Hauts-de-France dispose à ce jour de mises à disposition gracieuses dans le cadre de la convention ;

Considérant que le Conseil d'Administration avait accepté l'octroi de 2 manifestations par an respectivement à la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin et au Département du Pas-de-Calais dans le cadre de la délibération n°2013 0004 du 3 mai 2013 ;

Il est donc proposé au Conseil d'Administration :

D'accorder annuellement 4 (quatre) mises à disposition gracieuses d'espaces à la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

D'accorder annuellement 4 (quatre) mises à disposition gracieuses d'espaces au Département du Pas-de-Calais

Ces mises à disposition d'espaces ont une durée maximale d'une journée chacune.

Sont inclus dans ces mises à disposition : les espaces, la sécurité (sauf en dehors des heures d'ouverture du musée), ainsi que les entrées au musée.

Les prestations éventuelles de personnel technique audiovisuel ou de guides conférenciers seront refacturées aux partenaires ainsi que le personnel de sécurité nécessité en dehors des heures d'ouverture du musée.

Les prestations extérieures (location mobilier, traiteur, sonorisation événementielle ou autres) demeurent à la charge des partenaires organisateurs.

La Communauté d'Agglomération Lens-Liévin et le Département du Pas-de-Calais peuvent déléguer à un tiers les mises à disposition consenties ; dans ce cadre, le tiers devra prendre en charge l'ensemble des frais générés par l'événement

Chaque mise à disposition fera l'objet d'une convention.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'accorder annuellement 4 mises à disposition d'espaces à la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin dans les conditions définies ci-dessus.

D'accorder annuellement 4 mises à disposition d'espaces au Département du Pas-de-Calais dans les conditions définies ci-dessus.

Fait à Lens le 05 avril 2019

Pour le Président

par délégation

la Directrice de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre-Lens »

Signé Marie Lavandier

- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 247 - compte administratif 2018

Délibération n°2019 247

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;

Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;

Vu la loi 2006-723 du 22 Juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre - Lens » ;

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :
COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le budget de l'EPCC a été réalisé en 2018 à hauteur de 15 410 014.39 € en recettes et de 15 406 539.38 € en dépenses détaillé comme suit :

Section de fonctionnement :
Dépenses : 15 020 727.25 €
Recettes : 15 242 151.92 €
Excédent 2017 : 1 115 031.67 €

Section d'investissement :
Dépenses : 385 812.13 €
Recettes : 167 862.47 €
Excédent 2017 : 564 959.57 €

Le résultat de l'exercice 2018 présente un excédent global de 1 683 466.25 € après prise en compte des résultats cumulés de l'exercice précédent. Il est constitué d'un excédent de fonctionnement de 1 336 456.34 € et d'un excédent d'investissement de 347 009.91 €, ainsi que des restes à réaliser en dépenses à hauteur de 276 798.16 €.

L'ensemble de ces éléments est détaillé dans les documents budgétaires joints à la présente délibération.

En conséquence, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- 1) de donner acte de la présentation du compte administratif 2018 joint en annexe et d'émettre un avis favorable ;
- 2) d'arrêter les résultats définitifs ;
- 3) de déclarer les opérations de l'exercice 2018 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à la majorité d'approuver le compte administratif 2018 repris en annexe.

Fait à Lens le 05 avril 2019
Pour le Président
par délégation
la Directrice de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre-Lens »
Signé Marie Lavandier

REPUBLIQUE FRANCAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE

MUSEE DU LOUVRE LENS

Numéro SIRET : 20002766200028

POSTE COMPTABLE DE LENS MUNICIPALE

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LENS

ANNEE 2018

SOMMAIRE

- I - Informations générales**
- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget
- II - Présentation générale du budget**
- A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement- Chapitres
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes
- III - Vote du budget**
- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1 - Section d'investissement- Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement- Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles
- B3 - Opérations d'équipement pour information - Détail chapitres, articles

IV - ANNEXES

A - Eléments du bilan

- | | |
|--|---|
| A1- Présentation croisée par fonction | X |
| A1.1- Présentation croisée par fonction – fonctionnement | X |
| A1.2- Présentation croisée par fonction – investissement | X |
| A2- Etat de la dette | |
| 2.1- Détail des crédits de trésorerie | |
| 2.2- Répartition par nature de dette | |
| 2.3- Répartition des emprunts par structure de taux | |
| 2.4- Typologie de la répartition de l'encours | |
| 2.5- Détail des opérations de couverture | |
| 2.6- Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement | |
| 2.7- Emprunts renégociés au cours de l'année N | |
| 2.8- Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme | |
| 2.9- Autres dettes | |
| A3- Méthodes utilisées pour les amortissements | X |
| A4- Etat des provisions | X |
| A5- Etalement des provisions | |
| A6.1- Equilibre des opérations financières – Dépenses | X |
| A6.2- Equilibre des opérations financières – Recettes | X |
| A7.1.1- Etat des dépenses, recettes services eau assainissement - Fonctionnement | |
| A7.1.2- Etat des dépenses, recettes services eau assainissement - Investissement | |
| A7.2.1- Etat des dépenses, recettes services assujettis à TVA - Fonctionnement | |
| A7.2.2- Etat des dépenses, recettes services assujettis à TVA - Investissement | |
| A7.3.1- Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement | |
| A7.3.2- Etat de la répartition de la TEOM - Investissement | |
| A8- Etat des charges transférées | |
| A9- Détail des opérations pour le compte de tiers | |
| A10.1- Variation du patrimoine (art. R. 2313-3 du CGCT) – Entrées | X |
| A10.2- Variation du patrimoine (art. R. 2313-3 du CGCT) - Sorties | X |
| A10.3- Opérations liées aux cessions | |
| A10.4- Variation du patrimoine (art. L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées | |
| A10.5- Variation du patrimoine (art. L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties | |
| A11- Etat des travaux en régie | |
| A12- Emploi crédits communautaires (dans subvention globale) | |

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1).
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)
 - sans vote formel sur chacun des chapitres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont (2) :
- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Mention complétée ou Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 519 123.00	9 029 261.80	1 027 384.76		462 476.44
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 990 500.00	4 731 234.19			259 265.81
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	58 500.00	52 047.39	1 128.24		5 324.37
Total des dépenses de gestion courante		15 568 123.00	13 812 543.38	1 028 513.00		727 066.62
66	CHARGES FINANCIERES	500.00	137.18			362.82
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 300.00	11 671.22			8 628.78
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 568 923.00	13 824 351.78	1 028 513.00		736 058.22
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	170 000.00	167 862.47			2 137.53
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		170 000.00	167 862.47			2 137.53
TOTAL		15 758 923.00	13 992 214.25	1 028 513.00		738 195.75

Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	39 000.00	79 751.85			-40 751.85
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 097 591.33	1 273 467.61			-175 876.28
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 526 800.00	12 516 010.74	15 000.00		-4 210.74
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	138 500.00	182 510.30			-44 010.30
Total des recettes de gestion courante		13 801 891.33	14 051 740.50	15 000.00		-264 849.17
76	PRODUITS FINANCIERS		1 768.69			-1 768.69
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	739 000.00	981 496.73			-242 496.73
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	78 000.00	168 000.00			-90 000.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		14 618 891.33	15 203 006.92	15 000.00		-599 115.59
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	25 000.00	24 145.00			855.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		25 000.00	24 145.00			855.00
TOTAL		14 643 891.33	15 227 151.92	15 000.00		-598 260.59

Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 115 031.67				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	252 544.49	124 291.68	124 752.44	3 500.37
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	435 808.44	237 375.45	152 045.72	46 387.27
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	688 352.93	361 667.13	276 798.16	49 887.64

Total des dépenses financières					
45x1	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	688 352.93	361 667.13	276 798.16	49 887.64
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	25 000.00	24 145.00		855.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	25 000.00	24 145.00		855.00

TOTAL		713 352.93	385 812.13	276 798.16	50 742.64
-------	--	------------	------------	------------	-----------

Pour information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
021	MIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				2 137.53
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	170 000.00	167 862.47		
	Total des recettes d'ordre d'investissement	170 000.00	167 862.47		2 137.53

TOTAL		170 000.00	167 862.47		2 137.53
-------	--	------------	------------	--	----------

Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		564 959.57			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 056 646.56		10 056 646.56
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 731 234.19		4 731 234.19
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	53 175.63		53 175.63
66	CHARGES FINANCIERES	137.18		137.18
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 671.22		11 671.22
68	Dotations aux amortissements et provisions		167 862.47	167 862.47
Dépenses de fonctionnement - Total		14 852 864.78	167 862.47	15 020 727.25
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		24 145.00	24 145.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	124 291.68		124 291.68
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	237 375.45		237 375.45
Dépenses d'investissement - Total		361 667.13	24 145.00	385 812.13
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	79 751.85		79 751.85
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 273 467.61		1 273 467.61
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 531 010.74		12 531 010.74
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	182 510.30		182 510.30
76	PRODUITS FINANCIERS	1 769.69		1 769.69
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	981 496.73	24 145.00	1 005 641.73
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	168 000.00		168 000.00
	Recettes de fonctionnement - Total	15 218 006.92	24 145.00	15 242 151.92
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			1 115 031.67

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		167 862.47	167 862.47
	Recettes d'investissement - Total		167 862.47	167 862.47
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			564 959.57

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/Art	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 519 123.00	9 029 261.80	1 027 384.76		462 476.44
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	886 597.00	746 850.44	101 169.93		38 576.63
6037	VARIATION DES STOCKS (APPROVISION. & MARCHANDISES) VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES	550.00	544.98			5.02
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES					
60611	FOURNITURES NON STOCKABLES	61 650.00	61 061.96			588.04
60612	EAU ET ASSAINISSEMENT ENERGIE - ELECTRICITE	678 100.00	563 669.09	91 801.89		22 629.02
60621	FOURNITURES NON STOCKEES					
60622	COMBUSTIBLES					
60623	CARBURANTS	12 000.00	7 524.17	1 000.00		3 475.83
60624	ALIMENTATION	512.00	511.05			0.95
	PRODUITS DE TRAITEMENT	1 600.00	1 598.11			1.89
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	9 200.00	4 391.16			4 808.84
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	51 170.00	43 934.04	2 878.39		4 357.57
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	5 000.00	4 861.56	74.76		63.68
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6 550.00	6 398.82			151.18
6065	LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., MEDIATHEQUE)	4 515.00	4 096.96	457.07		-39.03
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	55 750.00	48 258.54	4 957.82		2 533.64
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	2 812 046.74	2 209 348.64	398 297.96		204 400.14
611	CONTRATS PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ENTREPRISES	657 135.03	570 151.64	57 217.32		29 766.07
6132	LOCATIONS					
6135	LOCATIONS IMMOBILIERES	15 900.00	11 214.00			4 686.00
	LOCATIONS MOBILIERES	106 275.01	92 216.60	14 026.84		31.57
	ENTRETIEN ET REPARATIONS					
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS					
615221	TERRAINS					
615228	BATIMENTS PUBLICS	10 700.00	-21 816.67	32 499.02		17.65
	AUTRES BATIMENTS	10 000.00				10 000.00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS					
61558	MATERIEL ROULANT	7 200.00	7 173.40			26.60
	AUTRES BIENS MOBILIERS	71 616.00	54 229.84	5 893.00		11 493.16
6156	MAINTENANCE	1 612 032.00	1 308 065.79	224 544.47		79 421.74
616	PRIMES D'ASSURANCES					
6161	MULTIRISQUES	127 852.00	119 709.84	7 383.51		758.65
617	ETUDES ET RECHERCHES	116 862.00	14 943.99	46 898.90		55 019.11
6182	DIVERS					
6184	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	10 632.70	10 844.26	217.00		-428.56
6185	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	27 700.00	16 645.87			11 054.13
6188	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	17 098.00	16 004.97	1 079.90		13.13
	AUTRES FRAIS DIVERS	21 044.00	9 965.11	8 538.00		2 540.89
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	6 789 514.26	6 057 680.95	523 978.69		207 854.62
6225	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	1 400.00	1 332.23			67.77
6226	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	28 565.00	22 898.40	5 968.80		-302.20
6228	HONORAIRES DIVERS	4 525.11	4 499.57			25.54

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
6231	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES					
6232	ANNONCES ET INSERTIONS	533 471.94	446 676.15	57 153.55		29 643.24
6233	FETES ET CEREMONIES	131 233.44	127 845.66	2 395.40		992.38
6236	FOIRES ET EXPOSITIONS	1 129 285.57	1 053 654.94	49 866.95		25 763.68
6238	CATALOGUES ET IMPRIMES	273 641.20	254 946.15	14 982.66		3 712.39
6241	DIVERS					
6241	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS					
6247	TRANSPORTS DE BIENS	945 135.43	804 609.08	135 205.12		5 321.23
6251	TRANSPORTS COLLECTIFS	9 275.00	9 023.20			251.80
6251	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS					
6255	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 462.20	1 212.11			2 250.09
6256	FRAIS DE DEMENAGEMENT					
6256	MISSIONS	11 252.48	8 585.44			2 687.04
6257	RECEPTIONS	11 518.00	9 522.15	160.01		1 835.84
6261	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS					
6262	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	37 000.00	35 631.35	17.00		1 351.65
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	77 100.00	50 397.33	26 620.93		81.74
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	3 000.00	2 643.80			356.20
6281	DIVERS					
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	28 754.00	28 299.20			454.80
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS)	2 809 513.41	2 522 632.93	167 449.22		119 431.26
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	465 500.00	412 088.99	48 396.13		5 014.88
62878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES					
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	285 881.48	261 203.27	15 762.92		8 915.29
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	30 965.00	15 381.77	3 938.18		11 645.05
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)					
63512	IMPOTS DIRECTS					
63512	TAXES FONCIERES	125.00	125.00			
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	30 840.00	15 256.77	3 938.18		11 645.05
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 990 500.00	4 731 234.19			259 265.81
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
6218	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE					
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR					
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	408 498.00	102 101.04			306 396.96
631	IMPOTS, TAXES ET VERS. / REMUN. (ADMINI. IMPOTS)	325 000.00				325 000.00
6331	IMPOTS, TAXES ET VERS. / REMUN. (AUTRES ORGANIS.)					
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	32 000.00	44 253.34			-12 253.34
6333	PART. EMPLOYEURS FORMATION PROFESS. CONTINUE	1 498.00	1 309.06			188.94
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	50 000.00	56 538.64			-6 538.64
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	4 582 002.00	4 629 133.15			-47 131.15
	REMUNERATIONS DU PERSONNEL					
64111	PERSONNEL TITULAIRE					
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	1 262 500.00	1 161 740.47			100 759.53
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	30 000.00	36 944.59			-6 944.59
64118	AUTRES INDEMNITES	220 000.00	425 186.38			-205 186.38
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE					
64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	1 698 500.39	1 503 970.22			194 530.17
	EMPLOIS D'INSERTION					

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
64162 64168	EMPLOIS D'AVENIR AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	20 000.00				20 000.00
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS		8 753.01			-8 753.01
6451	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE					
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	566 434.00	631 534.85			-75 100.85
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	381 648.00	439 401.45			-57 753.45
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	81 584.00	74 730.76			6 833.24
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	110 000.00	109 511.72			488.28
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	11 000.00	9 377.00			1 623.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	57 727.00	42 342.73			15 384.27
	AUTRES CHARGES SOCIALES					
64731	ALLOCATIONS DE CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT		2 446.67			-2 446.67
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	12 628.61	13 261.30			-632.69
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL AUTRES CHARGES	140 000.00	169 932.00			-29 932.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	58 500.00	52 047.39	1 128.24		5 324.37
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	58 500.00	52 047.39	1 128.24		5 324.37
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES...	17 500.00	11 485.89	1 128.24		4 885.87
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR		560.00			
6542	CREANCES ETEINTES	560.00	560.00			
6574	SUBVENTIONS DE FONCT. VERSEES SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	40 000.00	40 000.00			
658 65888	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE AUTRES	440.00	1.50			438.50
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		15 568 123.00	13 812 543.38	1 028 513.00		727 066.62
66	CHARGES FINANCIERES	500.00	137.18			362.82
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	500.00	137.18			362.82
666	PERTES DE CHANGE	500.00	137.18			362.82
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 300.00	11 671.22			8 628.78
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 300.00	11 671.22			8 628.78
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPERATIONS DE GESTION					
6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	5 300.00	5 261.52			38.48
6712	AMENDES FISCALES ET PENALES		450.00			-450.00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPE DE GESTION	2 000.00	1 999.20			0.80
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	13 000.00	3 960.50			9 039.50
6745	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EXCEPTIONNELLES SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
6815	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT DAP - POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT C					
022	DEPENSES IMPREVUES					
022	DEPENSES IMPREVUES					
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022		15 588 923.00	13 824 351.78	1 028 513.00		736 058.22

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	170 000.00	167 862.47			2 137.53
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	170 000.00	167 862.47			2 137.53
6811	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT DAP - IMMOBILISATIONS INCORPELLES ET CORPELLES	170 000.00	167 862.47			2 137.53
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		170 000.00	167 862.47			2 137.53
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		170 000.00	167 862.47			2 137.53

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	15 758 923.00	13 992 214.25	1 028 513.00		738 195.75
---	----------------------	----------------------	---------------------	--	-------------------

Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	
---	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	39 000.00	79 751.85			-40 751.85
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	39 000.00	79 751.85			-40 751.85
6419	REMUNERATIONS DU PERSONNEL REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL					
6459	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE REMBOURSEMENTS / CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE	30 000.00	70 274.00			-40 274.00
6479	AUTRES CHARGES SOCIALES REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES	9 000.00	9 477.85			-477.85
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 097 591.33	1 273 467.61			-175 876.28
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	1 097 591.33	1 273 467.61			-175 876.28
7062	PRESTATIONS DE SERVICES REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES CULTUREL	911 500.00	998 931.79			-87 431.79
7083	AUTRES PRODUITS LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	186 091.33	273 087.82			-86 996.49
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES		1 448.00			-1 448.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 526 800.00	12 516 010.74	15 000.00		-4 210.74
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	12 526 800.00	12 516 010.74	15 000.00		-4 210.74
	PARTICIPATIONS					
	ETAT					
74712	EMPLOIS D'AVENIR					
74718	AUTRES	15 000.00		15 000.00		
7472	REGIONS	9 991 840.00	9 991 840.00			
7473	DEPARTEMENTS	1 248 980.00	1 248 980.00			
74748	AUTRES COMMUNES	1 248 980.00	1 248 980.00			
74758	AUTRES GROUPEMENTS					
7478	AUTRES ORGANISMES					
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	22 000.00	26 210.74			-4 210.74
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	138 500.00	182 510.30			-44 010.30
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	138 500.00	182 510.30			-44 010.30
751	REDEVANCE POUR CONCESSIONS.BREVETS.LICENCES		886.99			-886.99
7561	EXCEDENTS REVERSES PAR REGIES IND. OU COM. REGIES DOTEES DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE					
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSION.	53 500.00	84 763.04			-31 263.04
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE					
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	85 000.00	96 860.27			-11 860.27
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		13 801 891.33	14 051 740.50	15 000.00		-264 849.17
76	PRODUITS FINANCIERS		1 769.69			-1 769.69

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
- 76 - 766	PRODUITS FINANCIERS GAINS DE CHANGE		1 769.69 1 769.69			-1 769.69 -1 769.69
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	739 000.00	981 496.73			-242 496.73
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	739 000.00	981 496.73			-242 496.73
7711	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		85 000.00			-85 000.00
7713	DEBITS ET PENALITES PERCUES	10 000.00	15 169.00			-5 169.00
7718	LIBERALITES RECUES AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	100 000.00	121 498.90			-21 498.90
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS					
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	60 000.00	122 358.55			-62 358.55
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	569 000.00	637 470.28			-68 470.28
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	78 000.00	168 000.00			-90 000.00
- 78 -	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	78 000.00	168 000.00			-90 000.00
7815	REP./AMORTISS. & PROVISIONS (P.DTS DE FONCTIONN. COUR REP./AMORTISS. PR RISQUES ET CHARGES FONCTIONN.	78 000.00	168 000.00			-90 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES (t)=(a)+76+77+78		14 618 891.33	15 203 006.92	15 000.00		-599 115.59

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	25 000.00	24 145.00			855.00
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	25 000.00 25 000.00	24 145.00 24 145.00			855.00 855.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		25 000.00	24 145.00			855.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	14 643 891.33	15 227 161.92	15 000.00		-598 260.59
--	---------------	---------------	-----------	--	-------------

Pour information : R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 115 031.67
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 .

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	252 544.49	124 291.68	124 752.44	3 500.37
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	252 544.49	124 291.68	124 752.44	3 500.37
2031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES	7 000.00		6 601.92	398.08
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	245 544.49	124 291.68	118 150.52	3 102.29
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	435 808.44	237 375.45	152 045.72	46 387.27
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	435 808.44	237 375.45	152 045.72	46 387.27
2135	CONSTRUCTIONS INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS CONST.	50 995.00	14 323.76	31 646.40	5 024.84
2152	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES INSTALLATIONS DE VOIRIE	66 362.40	51 577.80	14 784.60	
21568	MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DEFENSE CIVIL AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE, DEFENSE				
21571	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE MATERIEL ROULANT	30 000.00		24 674.05	5 325.95
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	45 887.60	34 998.71	13 757.51	-2 888.62
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2183	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	159 183.41	99 743.97	59 676.00	-236.56
2184	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	46 800.00	6 183.67	1 841.40	38 774.93
2188	MOBILIER AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 580.03	30 547.54	5 665.76	366.73
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	688 352.93	361 667.13	276 798.16	49 887.64
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES				
	TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	688 352.93	361 667.13	276 798.16	49 887.64

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	25 000.00	24 145.00		855.00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	25 000.00	24 145.00		855.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	25 000.00	24 145.00		855.00
	SUBV. INVEST. TRANSFEREES AU Cpte DE RESULTAT				
13912	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT REGIONS	25 000.00	24 145.00		855.00
	<i>Charges transférées</i>				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	25 000.00	24 145.00		855.00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	713 352.93	385 812.13	276 798.16	50 742.64
--	-------------------	-------------------	-------------------	------------------

Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 	
---	--

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/Art	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES RECETTES REELLES				

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT				
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	170 000.00	167 862.47		2 137.53
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	170 000.00	167 862.47		2 137.53
28051	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	76 250.00	56 474.40		19 775.60
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
281568	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		326.00		-326.00
28158	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE, DEFENSE AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.		5 578.03		-5 578.03
28181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28182	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	6 000.00	5 283.00		717.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	3 750.00	3 300.00		450.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL D'INFORMATIQUE	26 250.00	35 411.24		-9 161.24
28184	MOBILIER	7 500.00	5 703.95		1 796.05
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 250.00	55 785.85		-5 535.85
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	170 000.00	167 862.47		2 137.53
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	170 000.00	167 862.47		2 137.53
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	170 000.00	167 862.47		2 137.53
	Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	564 959.57			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	3 CULTURE
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)				
	Dépenses réelles	361 667.13		361 667.13
	Equipements municipaux	361 667.13		361 667.13
	Equip. non municipaux			
	Opérations financières			
	Dépenses d'ordre	24 145.00	24 145.00	
	Solde d'exécution reporté de N-1			
	Total dépenses	385 812.13	24 145.00	361 667.13
	Total recettes	167 862.47	167 536.47	328.00
	Solde d'investissement	-217 949.66	143 391.47	-361 341.13
RESTES A REALISER au 31/12/N				
	Total RAR dépenses	276 798.16		276 798.16
	Total RAR recettes			
	Solde RAR investissement	-276 798.16		-276 798.16

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	³ CULTURE
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)				
	Total dépenses	15 020 727.25	167 862.47	14 852 864.78
	Total recettes	15 242 161.92	24 145.00	15 218 016.92
	Solde de fonctionnement	221 424.67	-143 717.47	365 142.14
RESTES A REALISER au 31/12/N				
	Total RAR dépenses			
	Total RAR recettes			
	Solde RAR fonctionnement			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	3 CULTURE
DEPENSES		662 610.29	24 145.00	638 465.29
Dépenses réelles		638 465.29		638 465.29
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	249 044.12		249 044.12
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	389 421.17		389 421.17
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Dépenses d'ordre		24 145.00	24 145.00	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	24 145.00	24 145.00	
001 Solde d'exécution reporté de N-1				
RECETTES		167 862.47	167 536.47	326.00
Recettes réelles				
Opérations pour compte de tiers				
Recettes d'ordre		167 862.47	167 536.47	326.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	167 862.47	167 536.47	326.00
001 Solde d'exécution reporté de N-1				

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	3 CULTURE
DÉPENSES		15 020 727.25	167 862.47	14 852 864.78
Dépenses réelles		14 852 864.78		14 852 864.78
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 056 646.56		10 056 646.56
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 731 234.19		4 731 234.19
022	DEPENSES IMPREVUES			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	53 175.63		53 175.63
66	CHARGES FINANCIERES	137.18		137.18
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 671.22		11 671.22
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROV			
Dépenses d'ordre		167 862.47	167 862.47	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	167 862.47	167 862.47	
002 Déficit de fonctionnement reporté				
RECETTES		15 242 151.92	24 145.00	15 218 006.92
Recettes réelles		15 218 006.92		15 218 006.92
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	79 751.85		79 751.85
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	1 273 467.61		1 273 467.61
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 531 010.74		12 531 010.74
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	182 510.30		182 510.30
76	PRODUITS FINANCIERS	1 769.69		1 769.69
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	981 496.73		981 496.73
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION	168 000.00		168 000.00
Recettes d'ordre		24 145.00	24 145.00	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	24 145.00	24 145.00	
002 Excédent de fonctionnement reporté				

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	3 CULTURE
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)				
	Total dépenses	15 020 727.25	167 862.47	14 852 864.78
	Total recettes	15 242 151.92	24 145.00	15 218 006.92
	Solde de fonctionnement	221 424.67	-143 717.47	355 142.14
RESTES A REALISER au 31/12/N				
	Total RAR dépenses			
	Total RAR recettes			
	Solde RAR fonctionnement			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	3 CULTURE
DEPENSES		15 020 727.25	167 862.47	14 852 864.78
Dépenses réelles		14 852 864.78		14 852 864.78
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 056 646.56		10 056 646.56
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 731 234.19		4 731 234.19
022	DEPENSES IMPREVUES			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	53 175.63		53 175.63
66	CHARGES FINANCIERES	137.18		137.18
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 671.22		11 671.22
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROV			
Dépenses d'ordre		167 862.47	167 862.47	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	167 862.47	167 862.47	
002 Déficit de fonctionnement reporté				
RECETTES		15 242 151.92	24 145.00	15 218 006.92
Recettes réelles		15 218 006.92		15 218 006.92
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	79 751.85		79 751.85
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	1 273 467.61		1 273 467.61
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 531 010.74		12 531 010.74
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	182 510.30		182 510.30
76	PRODUITS FINANCIERS	1 769.69		1 769.69
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	981 496.73		981 496.73
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION	168 000.00		168 000.00
Recettes d'ordre		24 145.00	24 145.00	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	24 145.00	24 145.00	
002 Excédent de fonctionnement reporté				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES

(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL	01 OPERATIONS NON VENTILABLES
DEPENSES		167 862.47	167 862.47
Réalizations		167 862.47	167 862.47
023 042	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	167 862.47	167 862.47
Restes à réaliser au 31/12			
RECETTES		24 145.00	24 145.00
Réalizations		24 145.00	24 145.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	24 145.00	24 145.00
Restes à réaliser au 31/12			
SOLDE		-143 717.47	-143 717.47

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 3

CULTURE

(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES
DEPENSES		14 852 864.78	14 852 864.78
Réalisations		14 852 864.78	14 852 864.78
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 056 646.56	10 056 646.56
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 731 234.19	4 731 234.19
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	53 175.63	53 175.63
66	CHARGES FINANCIERES	137.18	137.18
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 671.22	11 671.22
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROV		
022	DEPENSES IMPREVUES		
Restes à réaliser au 31/12			
RECETTES		15 218 006.92	15 218 006.92
Réalisations		15 218 006.92	15 218 006.92
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	79 751.85	79 751.85
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	1 273 467.61	1 273 467.61
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 531 010.74	12 531 010.74
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	182 510.30	182 510.30
76	PRODUITS FINANCIERS	1 769.69	1 769.69
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	981 496.73	981 496.73
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION	168 000.00	168 000.00
Restes à réaliser au 31/12			
SOLDE		365 142.14	365 142.14

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) 500 €			
Procédure D'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Logiciels, licences et matériels informatique	2	4/12/2015
Linéaire	Agencements et aménagements de terrains	15	4/12/2015
Linéaire	Agencements, aménagements et installations générales	20	4/12/2015
Linéaire	Véhicule léger (voiture)	7	4/12/2015
Linéaire	Véhicule lourd (Camion, engin ...)	8	4/12/2015
Linéaire	Matériel Informatique	5	4/12/2015
Linéaire	Matériel de téléphonie	10	4/12/2015
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	4/12/2015
Linéaire	Coffre-fort	20	4/12/2015
Linéaire	Appareils de chauffage	15	4/12/2015
Linéaire	Equipement de cuisine	10	4/12/2015
Linéaire	Mobilier	15	4/12/2015
Linéaire	Matériels classiques	10	4/12/2015
Linéaire	Equipement garage et ateliers	10	4/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges.....						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour charges			681 194,97 €	681 194,97 €	90 000,00 €	591 194,97 €
Autres provisions pour risques			258 000,00 €	258 000,00 €	78 000,00 €	180 000,00 €
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES			939 194,97 €	939 194,97 €	168 000,00 €	771 194,97 €

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès , provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement .)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		25 000.00	24 145.00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)	25 000.00	24 145.00
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	25 000.00	24 145.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	24 145.00	276 798.16		300 943.16

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		170 000.00	167 862.47
	Ressources propres externes de l'année (a)		
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participation pour dépassement de COS		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subvent* invest. non transf.		
139146	Attributions de compensation d'investissement		
26	Participations et créances rattachées à des participation		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b)	170 000.00	167 862.47
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participation		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	170 000.00	167 862.47
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	76 250.00	56 474.40
281568	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE, DEFENSE		326.00
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.		5 578.03
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	6 000.00	5 283.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	3 750.00	3 300.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL D'INFORMATIQUE	26 250.00	35 411.24
28184	MOBLIER	7 500.00	5 703.95
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 250.00	55 785.85
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	167 862.47		564 959.57		732 822.04

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	(II) 300 943.16
Ressources propres disponibles	IV 732 822.04
Salde (IV - II)	V 431 878.88

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATION

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/02/2018	2018004 - 20DISQUES DURS SERVEURS - ZZZMAT HDD 600GB SAS	7 320.00		5
01/02/2018	2018005 - HPCAREPACK EXTENSION GARANTIE VOIR IMMO2017065	1 113.08		5
01/02/2018	2018006 - 1SERVEUR RX2520 N°YLSK011536	5 065.20		5
01/02/2018	2018007 - 1SERVEUR RX2520 N°YLSK011537	5 065.20		5
01/02/2018	2018008 - IMPRIMANTE DAGOMA NEVA 3D	466.80		1
01/02/2018	2018009 - CASQUE MICROSOFT HOLOLENS DEVELOPPEMENT	3 780.00		5
01/03/2018	2018019 - ACQUISITIONS PETITS MATERIELS INFO - 2183 - 2018	7 693.32		1
01/03/2018	2018020 - 2 ACER PREDATOR GX792713	6 311.85		5
01/03/2018	2018021 - 1PC TERRA GTX1080TI	4 037.86		5
01/03/2018	2018022 - 3SAMSUNG GALAXY TAB A 2016 10'	810.00		5
01/03/2018	2018023 - 1 HP 650 G3 I5-7200U + ACCESSOIRES	1 314.20		5
01/03/2018	2018024 - 2 HP ZB15G4 I7-7700HQ +ACCESSOIRES	4 944.60		5
01/03/2018	2018025 - 4 SPRO 256 GB I5 8GB + ACCESSOIRES MECENAT	7 679.86		5
02/02/2018	2018003 - CERTIFICAT QUALITE POUR CHORUS	780.00		2
02/02/2018	2018010 - HERSE ROTATIVE 75CM KERSTEN	3 228.00		10
02/02/2018	2018011 - FS 240 CE -DEBROUSSAILLEUSE STHIL + TETE FS410 CEM	1 176.00		10
02/02/2018	2018012 - 2SOUFFLEURS STHIL+AIRION2 PELLENC	1 284.00		10
02/02/2018	2018013 - ACQUISITIONS 2018 - 2158	1 217.76		1
02/02/2018	2018014 - WINDEV 23 SERIE W22F162682	852.00		2
02/02/2018	2018015 - WVBDEV 23 SERIE T22F085402	852.00		2
02/02/2018	2018016 - WINDEV MOBILE 23 COMPLET	2 004.00		2
02/02/2018	2018017 - INTERFACE A DISTANCE FNAC-DIGITICK-TICKETNET	1 080.00		2
02/10/2018	2018061 - LICENCE VMWARE WORKSTATION 14	286.80		1
02/10/2018	2018062 - DISQUE DUR 4TO ECHANGEABLE A CHAUD	3 585.60		5
02/10/2018	2018063 - ORDINATEUR PORTABLE HP PROBOOK	1 440.80		5
02/11/2018	2018001 - REFONTE DU SITE INTERNET 2018	22 298.88		2
02/11/2018	2018075 - DECT A612D	638.98		5
05/10/2018	2018064 - LASER CROIX 5 POINTS PORTEE 30M	364.85		1
05/10/2018	2018065 - CAISSE 106 OUTILS	238.80		1
05/10/2018	2018066 - TRANSPALLETTE A MAIN 2.5TONNES	331.31		1
05/10/2018	2018067 - ASPIRATEUR DORSAL DVC206ZX	318.58		1
05/10/2018	2018068 - PACK ENERGIE 18V 5AH LHION 2BATTERIES	400.23		1
06/03/2018	2018026 - 15 TABLE PLIANTE ZANG	1 426.14		15
06/04/2018	2018033 - SERVEUR VIDEO SURVEILLANCE	8 160.00		5
06/06/2018	2018031 - SYSTEME DE GESTION DES EXPOSITIONS	61 344.00		2
07/02/2018	2018018 - COFFRE-FORT ELECTRONIQUE+CERTIFICAT FAST ACTES	927.60		2
07/03/2018	2018027 - POLYCOM IP 6000	1 215.72		5
07/03/2018	2018028 - 3CASQUES 9450 DUO + 2CASQUES 9450 MONO + CABLES	1 724.40		5
07/03/2018	2018029 - DECT	638.98		5
07/05/2018	2018035 - LUNETTES CONNECTEES ORA2 PROFESSIONNAL	1 194.00		5
07/08/2018	2018052 - TONELLES ET BACHES PARC	1 599.99		5
09/11/2018	2018076 - KIT MANFRONTO VIDEO 504HD,546B	814.86		10
11/07/2018	2018047 - ORDINATEUR TOUT EN UN HP 800G3EO AIO	1 462.80		5
11/09/2018	2018054 - 6 INJECTEURS JIPOE	1 099.20		5
12/04/2018	2018034 - 3 MACHINES A CAFE	1 568.40		5
14/03/2018	2018030 - YAMAHA CARTE 16 EFS FORMAT ETHERSOUND	1 166.04		5
14/09/2018	2018055 - THERMOCOLORIMETRE SPECTROMETRE SEKONIC	1 388.40		10
14/09/2018	2018056 - SOLUTION GESTION DOCUMENTAIRE - FORMATION			2
14/12/2018	2018082 - SAMSUNG GALAXY S8 NOIR 64 GO	563.88		5
14/12/2018	2018083 - ARMOIRE ATELIER - REF CARAY	1 283.33		15
15/05/2018	2018036 - 1 IPHONE 8 ARGENT 64GO	497.52		1
15/05/2018	2018037 - VIDEOPROJECTEUR CHRISTIE F7L28800276 + 1OBJECTIF	5 372.40		5
15/05/2018	2018038 - VIDEOPROJECTEUR CHRISTIE F7L28800272 + 1OBJECTIF	5 372.40		5
16/10/2018	2018069 - BUREAU FRAMEONE PLUS GAUCHE	725.86		15
16/10/2018	2018070 - BUREAU FRAMEONE PLUS DROIT	781.12		15
16/10/2018	2018071 - CAISSONS IMPLICIT STANDARD	815.04		15
16/10/2018	2018072 - ECRAN PARTITO OOS A DOS	460.68		15
16/10/2018	2018073 - SIÈGE DE TRAVAIL REPLY	691.50		15
16/11/2018	2018077 - ACQUISITIONS 2018 - 2158 - SCENE	5 197.00		1
17/07/2018	2018048 - 4 CONVECTEURS ELECTRIQUES MOBILES 2000WATTS	212.78		5
17/07/2018	2018049 - PLOTTER GRAPHTEC CE6000-60ES PLUS +ACCESSOIRES	2 309.90		10
17/07/2018	2018050 - INJECTEUR POE - BORNE DECT EXTERIEURE	938.24		5
17/07/2018	2018051 - ANTENNE 50METRES DE CABLE	984.16		20
18/01/2018	2018002 - MELANGEUR ROLAND V800HD MK II + ACCESSOIRES	16 240.80		5
19/10/2018	2018074 - SLIMKOLOR 710 UHD 7 LEDS 10W	3 578.40		10
19/12/2018	2018094 - MARCHEPIEDS 2 A 5MARCHES/1 A 7MARCHES	642.54		10
19/12/2018	2018095 - SCIE SAUTEUSE ETRIER 18V DV180Z	572.95		10
19/12/2018	2018086 - ASSEMBLEUSE MANUELLE LOGAN STUDIO REF	169.43		1

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATION

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
20/06/2018	2018039 - BORNE MITEL EXTERNE RFP 36	2 059.30		
20/06/2018	2018044 - TV LED MODE HOTEL 49POUCES	660.00		5
20/06/2018	2018045 - COFFRET COUP DE POING URGENCE SOUS VITRE	4 567.30		10
20/09/2018	2018057 - MACHINE À GLAÇONS HOSHIZAKI TYPE FM 1	3 468.00		10
23/11/2018	2018078 - TELEPHONE SAMSUNG GALAXY S8 NOIR CARBONE	563.88		1
23/11/2018	2018079 - ACQUISITIONS 2158 - CONSERVATION	1 386.08		1
27/11/2018	2018084 - TRAVAUX BULLES B5	13 329.60		20
28/09/2018	2018058 - BANCS EN CHENE PARC	22 764.00		15
28/09/2018	2018059 - CORBEILLES AJOUREES PARC	8 689.80		15
28/09/2018	2018060 - BANQUETTES EN CHENE PARC	20 124.00		15
28/11/2018	2018080 - INTERFACE CHORUS PORTAIL PRO	2 940.00		2
29/08/2018	2018041 - 4 MINI PC ZOTAC Z BOX + DISQUES	4 824.00		5
29/06/2018	2018042 - IMPRIMANTE EPSON WF-7715DWJ JET D'ENCRE	325.68		1
29/06/2018	2018043 - 4 LOGICIELS MICROSOFT WINDOWS 10	566.40		1
29/06/2018	2018046 - SOLUTION ERMES PORTAIL DOC	30 009.49		2
30/03/2018	2018032 - 4DECT A 812 D	638.98		5
31/08/2018	2018053 - 3 PYRO BOX AVEC DIRECTION PORTEE 4M	10 980.00		5
TOTAL GENERAL		359 026.73		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Mise à la réforme							
28/09/2018	2012925 - SHAKER CRUDITES	375,00	1	375,00			
TOTAL GENERAL		375,00					

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53		45	0	45	28	12	40
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Administrateur	A	1	0	1	0	0	0
Attaché principal	A	5	0	5	2	2	4
Attaché	A	14	0	14	4	10	14
Rédacteur principal de 2 ^e classe	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	3	0	3	1	0	1
Adjoint administratif de 2 ^e classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint Administratif	C	19	0	19	18	0	18
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Ingénieur principal	A	19	0	19	12	5	17
Ingénieur	A	1	0	1	0	1	1
Technicien principal de 2 ^e classe	B	4	0	4	0	4	4
Technicien	B	3	0	3	2	0	2
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Technique principal	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	8	0	8	7	0	7
FILIERE SOCIALE (d)							
[...]							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
[...]							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
Conservateur en chef	A	35	0	35	16	11	27
Conservateur	A	1	0	1	0	1	1
Attaché de conservation du patrimoine	A	2	0	2	2	0	2
Bibliothécaire	A	14	0	14	10	2	12
Assistant de cons. du patrimoine princip de 2 ^e classe	B	4	0	4	2	2	4
Assistant de conservation du patrimoine	B	2	0	2	1	0	1
Adjoint principal de 2 ^e classe du patrimoine	C	11	0	11	1	6	7
Adjoint principal de 2 ^e classe du patrimoine	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE ANIMATION (i)							
Animateur territorial	B	1	0	1	0	0	0
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
[...]							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		100	0	100	56	28	84

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LENS - 2018

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B et C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante les emplois permanents à temps complet) sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet) sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, * emplois spécifiques * régis par l'article 138 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018		C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			indice (8)	Euros		
C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018 (suite)						
Agents occupant un emploi permanent (6)	28					
Attaché principal	A	ADM	778		Art 3-3-1	CDD
Attaché principal	A	ADM	778		Art 3-4	CDI
Attaché	A	ADM	810		Art 3-4	CDI
Attaché	A	ADM	712		Art 3-4	CDI
Attaché	A	ADM	810		Art 3-4	CDI
Attaché	A	ADM	635		Art 3-3-1	CDD
Attaché	A	ADM	457		Art 3-3-1	CDD
Attaché	A	ADM	635		Art 3-3-1	CDD
Attaché	A	ADM	810		Art 3-3-1	CDD
Attaché	A	ADM	457		Art 3-3-1	CDD
Attaché	A	ADM	483		Art 3-3-1	CDD
Attaché	A	ADM	512		Art 3-3-1	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	713		Art 3-4	CDI
Ingénieur	A	TECH	633		Art 3-4	CDD
Ingénieur	A	TECH	464		Art 3-4	CDD
Ingénieur	A	TECH	758		Art 3-3-1	CDD
Ingénieur	A	TECH	633		Art 3-3-1	CDD
Ingénieur	A	TECH	706		Art 3-1-1	CDD
Conservateur en chef	A	CULT	556		Art 3-3-1	CDD
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT	556		Art 3-4	CDI
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT	373		Art 3-3-1	CDD
Assistant de conservation	B	CULT	373		Art 3-3-1	CDD
Assistant de conservation	B	CULT	373		Art 3-3-1	CDD
Assistant de conservation	B	CULT	373		Art 3-3-1	CDD
Assistant de conservation	B	CULT	373		Art 3-2	CDD
Assistant de conservation	B	CULT	373		Art 3-2	CDD
Assistant de conservation	B	CULT	635		Art 3-3-1	CDI
Bibliothécaire	A	CULT	517		Art 3-4	CDD
Bibliothécaire	A	CULT	483		Art 3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (8)	9					
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT	517		3-a*	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	406		3-a*	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	406		3-a*	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	C	TECH	347		3-a*	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	347		3-a*	CDD
Adjoint Technique	C	ADM	347		3-a*	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	362		3-a*	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	365		3-a*	CDD
TOTAL GENERAL	38					

(1) CATEGORIES: A, B et C.

MUSEE DU LOUVRE LENS - BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LENS - 2018

(2) SECTEUR

ADM : Administratif.
TECH : Technique.
CULT : Cultural

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique **ou** en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
- 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3B et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat (se comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n° 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	Date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Location d'espaces	Mise à disposition d'espaces	12/2013	04/12/2013	SPA
Exploitation de la boutique	Redevance Boutique	03/2014	21/03/2014	SPA
Exploitation du restaurant	Redevance Restaurant	03/2014	21/03/2014	SPA
Exploitation de la cafétéria	Redevance Cafétéria	03/2017	10/03/2017	SPA

COMPTE ADMINISTRATIF

IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 30
Nombre de membres présents... 28
Nombre de suffrages exprimés... 25

VOTES :
Pour... 23
Contre... 2
Abstentions... 2

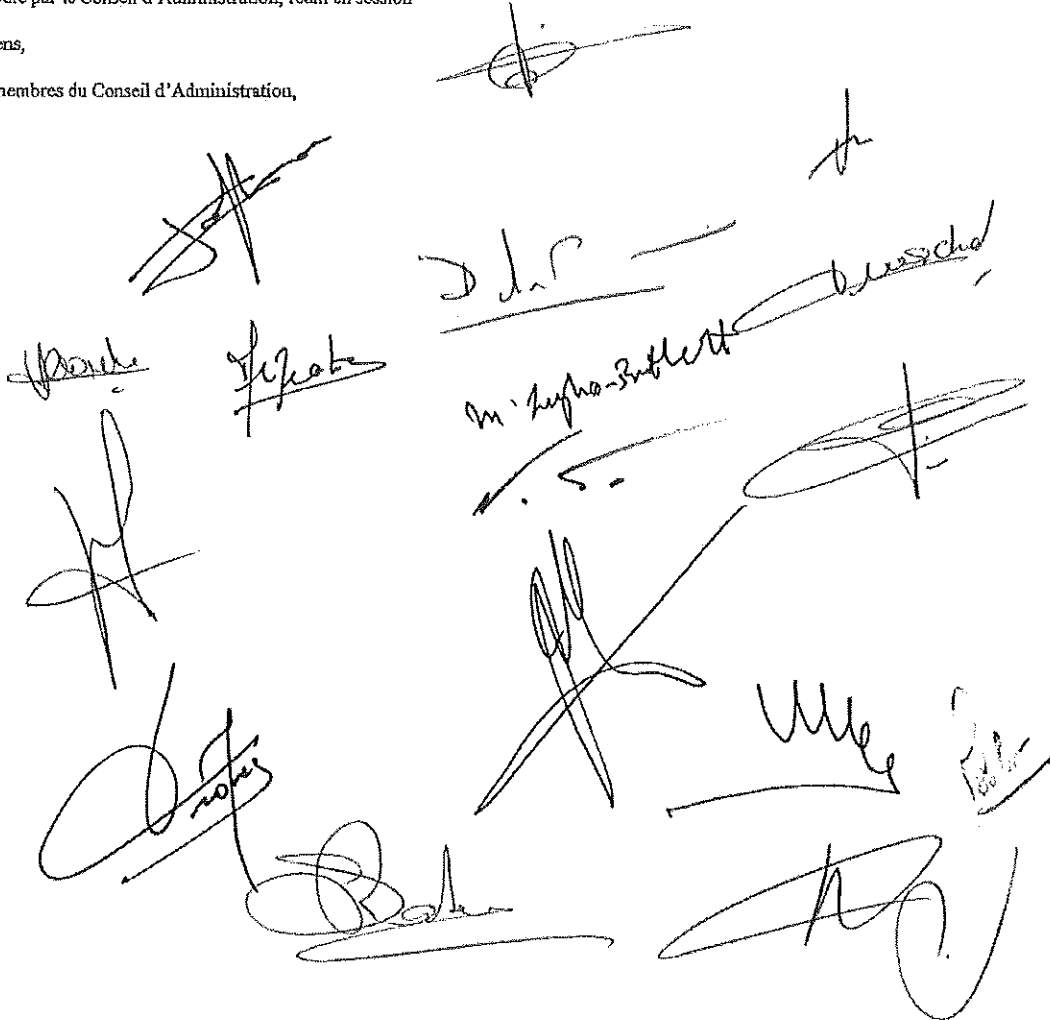
Date de convocation : 06/01/19

Présenté par le Président (1),
A ... Lens ... le ... 05/04/2019 ...

Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session

A Lens,

Les membres du Conseil d'Administration,



A collection of approximately 15 handwritten signatures in black ink, arranged in a loose grid. Some signatures are more legible than others, with some appearing to be names like 'M. Dupont' and 'M. Schmidt'. The signatures vary in style, from simple and bold to more cursive and elaborate.

Certifié exécutoire par ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ...
et de la publication le .../.../...

A ... le .../.../...

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

- Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Louvre-Lens - Séance du 05 Avril 2019 - Délibération n°2019 250 - budget supplémentaire 2019

Délibération n° 2019 250

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article R 1431-2 ;

Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;

Vu la loi 2006-723 du 22 Juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre - Lens » ;

Vu la délibération du n° 2018 556 du Conseil d'Administration en date du 4 Décembre 2018 approuvant le budget primitif 2019 ;

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019

Considérant qu'aux termes de l'article R.1431-7 du code général des collectivités territoriales, il appartient au Conseil d'Administration de procéder à l'adoption du budget supplémentaire de l'établissement tel que figurant en annexe de la présente délibération.

Le budget supplémentaire présenté répartit l'affectation du résultat de l'exercice 2018 entre les postes des sections de fonctionnement et d'investissement qui nécessitent une correction ou un abondement du budget primitif 2019.

En conséquence, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

D'approuver le budget supplémentaire de l'année 2019 tel que repris en annexe.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à la majorité d'approuver le budget supplémentaire 2019 repris en annexe.

Fait à Lens le 05 avril 2019

Pour le Président

par délégation

la Directrice de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre-Lens »

Signé Marie Lavandier

REPUBLIQUE FRANCAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE

MUSEE DU LOUVRE LENS

Numéro SIRET : 20002766200028

POSTE COMPTABLE : LENS MUNICIPALE

M. 14

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL - MUSEE DU LOUVRE LENS

ANNEE 2019

SOMMAIRE

Pages

I - Informations d'ordre général	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	
B - Modalités de vote du budget	
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	
B3 - Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles	
B3 - Opérations d'équipement pour info - Détail des chapitres et articles	

IV - ANNEXES	Joint.	Ss Obj
A - Eléments du bilan		
A1- Présentation croisée par fonction (fonctionnement)	X	
A1- Présentation croisée par fonction (investissement)	X	
A2- Etat de la dette		X
2.1- Détail des crédits de trésorerie		X
2.2- Répartition par nature de dette		X
2.3- Répartition des emprunts par structure de taux		X
2.4- Typologie de la répartition de l'encours		X
2.5- Détail des opérations de couverture		X
2.6- Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
2.7- Autres dettes		X
A3- Méthode utilisée pour les amortissements	X	
A4- Etat des provisions	X	
A5- Etalement des provisions		X
A6- Equilibre des opérations financières	X	
A7- Etats des dépenses, recettes services eau assainissement		X
1.1- Fonctionnement		X
1.2- Investissement		X
A7.2- Etat de la répartition de la TEOM		X
A8- Etat des charges transférées		X
A9- Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1- Etat des engagements donnés et reçus		X
1.1- Etat des emprunts garantis		X
1.2- Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
1.3- Etat des contrats de crédit - bail		X
1.4- Etat des contrats de partenariat public - privé		X
1.5- Etat des autres engagements donnés		X
1.6- Etat des engagements reçus		X
1.7- Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B2- Etat des autorisations de programme, crédits de paiement		X
B3- Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'information		
C1- Etat du personnel		X
C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris		X
C3.1- Organismes auxquels adhère la commune, l'établissement		X
C3.2- Liste des organismes des établissements publics créés		X
C3.3- Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4- Liste services assujettis à la TVA non érigés en budget		X
D - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures		
D1- Décisions en matière de taux de contributions directes		X
D2- Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- sans les programmes d'équipement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice.

V - Le présent budget a été voté :

- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1.~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1. (1)~~

(2) Mention complétée ou rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	1 656 456.34	320 000.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		1 336 456.34
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		1 656 456.34	1 656 456.34

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	357 596.40	287 384.65
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	276 798.16	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		347 009.91
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		634 394.56	634 394.56

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET	2 290 850.90	2 290 850.90

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 187 700.00		1 328 490.94	1 328 490.94	10 516 190.94
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 979 000.00		35 500.00	35 500.00	5 014 500.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	19 600.00		80.75	80.75	19 680.75
Total des dépenses de gestion courante		14 186 300.00		1 364 071.69	1 364 071.69	15 550 371.69
66	CHARGES FINANCIERES	500.00				500.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000.00		5 000.00	5 000.00	10 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		14 191 800.00		1 369 071.69	1 369 071.69	15 560 871.69
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			275 734.25	275 734.25	275 734.25
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	250 000.00		11 650.40	11 650.40	261 650.40
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		250 000.00		287 384.65	287 384.65	537 384.65
TOTAL		14 441 800.00		1 656 456.34	1 656 456.34	16 098 256.34

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	16 098 256.34
--	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	40 000.00				40 000.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 180 000.00		-20 000.00	-20 000.00	1 160 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 489 800.00				12 489 800.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	140 000.00				140 000.00
Total des recettes de gestion courante		13 849 800.00		-20 000.00	-20 000.00	13 829 800.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	490 000.00		300 000.00	300 000.00	790 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	80 000.00		40 000.00	40 000.00	120 000.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		14 419 800.00		320 000.00	320 000.00	14 739 800.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	22 000.00				22 000.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		22 000.00				22 000.00
TOTAL		14 441 800.00		320 000.00	320 000.00	14 761 800.00

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 336 456.34
---	--------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	16 098 256.34
--	---------------

Pour information - AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	515 384.65
---	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	155 000.00	124 752.44	140 600.00	140 600.00	420 352.44
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	73 000.00	152 045.72	216 996.40	216 996.40	442 042.12
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	228 000.00	276 798.16	357 596.40	357 596.40	862 394.56
Total des dépenses financières						
45x1	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		228 000.00	276 798.16	357 596.40	357 596.40	862 394.56
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	22 000.00				22 000.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		22 000.00				22 000.00
TOTAL		250 000.00	276 798.16	357 596.40	357 596.40	884 394.56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	884 394.56
---	------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			275 734.25	275 734.25	275 734.25
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	250 000.00		11 650.40	11 650.40	261 650.40
Total des recettes d'ordre d'investissement		250 000.00		287 384.65	287 384.65	537 384.65
TOTAL		250 000.00		287 384.65	287 384.65	537 384.65

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	347 009.91
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	884 394.56
---	------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	515 384.65
--	------------------------------	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 328 490.94		1 328 490.94
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	35 500.00		35 500.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	80.75		80.75
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000.00		5 000.00
68	Dotations aux amortissements et provisions		11 650.40	11 650.40
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		275 734.25	275 734.25
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 369 071.69	287 384.65	1 656 456.34

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 656 456.34
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	265 352.44		265 352.44
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	369 042.12		369 042.12
	Dépenses d'Investissement - Total	634 394.56		634 394.56

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	634 394.56
---	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	-20 000.00		-20 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	300 000.00		300 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	40 000.00		40 000.00
	Recettes de fonctionnement - Total	320 000.00		320 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 336 456.34
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 656 456.34
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		11 650.40	11 650.40
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		275 734.25	275 734.25
	Recettes d'investissement - Total		287 384.65	287 384.65

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	347 009.91
---	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	634 394.56
---	-------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/Art	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 187 700.00	1 328 490.94	1 328 490.94
- 80 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	866 218.19	56 175.96	56 175.96
6037	VARIAT. DES STOCKS (APPROVISION. & MARCHANDISES) VARIAT. DES STOCKS DE MARCHAND. ET DE TERRAINS NUS			
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
	FOURNITURES NON STOCKABLES			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	42 000.00		
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	699 818.19	3 000.00	3 000.00
	FOURNITURES NON STOCKEES			
60621	COMBUSTIBLES	3 000.00		
60622	CARBURANTS	8 000.00		
60623	ALIMENTATION			
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	500.00		
	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	5 000.00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	65 800.00	42 539.96	42 539.96
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 585.00	2 000.00	2 000.00
	FOURNITURES ADMINISTRATIVES			
6064	LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., MEDIATHEQUE)	6 500.00		
6066	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 800.00	25.00	25.00
6068		32 215.00	8 611.00	8 611.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	2 803 392.00	344 485.61	344 485.61
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	650 000.00	51 300.00	51 300.00
	LOCATIONS			
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	15 800.00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	37 500.00	50 000.00	50 000.00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS			
	TERRAINS			
61521	BATIMENTS PUBLICS	10 000.00		
615228	AUTRES BATIMENTS	5 000.00		
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS			
	MATERIEL ROULANT			
61551	AUTRES BIENS MOBILIERS	30 500.00	16 800.00	16 800.00
61558				
6156	MAINTENANCE	1 622 300.00	156 500.00	156 500.00
	PRIMES D'ASSURANCE			
616	PRIMES D'ASSURANCE			
6161	MULTIRISQUES	143 892.00		
617	ETUDES ET RECHERCHES	239 500.00	36 885.61	36 885.61
	DIVERS			
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	8 600.00	3 000.00	3 000.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	10 000.00	29 000.00	29 000.00
6186	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	12 200.00	1 000.00	1 000.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	18 300.00		
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 582 889.81	927 029.37	927 029.37
6225	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	1 500.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
6226	HONORAIRES	12 000.00		
6228	DIVERS	2 800.00		
	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	115 400.00	557 642.37	557 642.37
6232	FETES ET CEREMONIES	44 700.00	56 350.00	56 350.00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	784 900.00	37 616.00	37 616.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	133 308.00	24 850.00	24 850.00
6238	DIVERS			
	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS			
6241	TRANSPORTS DE BIENS	916 200.00	11 000.00	11 000.00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	2 700.00		
	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS			
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 900.00		
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT			
6256	MISSIONS	8 200.00		
6257	RECEPTIONS	11 600.00	15 000.00	15 000.00
	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	18 000.00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	63 300.00	2 500.00	2 500.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	3 000.00		
	DIVERS			
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	25 000.00		
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS)	2 666 000.00	91 500.00	91 500.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	455 000.00		
	REMBOURSEMENTS DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES			
62878				
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	235 381.81	130 571.00	130 571.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	15 200.00	800.00	800.00
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)			
	IMPOTS DIRECTS			
63512	TAXES FONCIERES			
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	15 200.00	800.00	800.00
042	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 979 000.00	35 500.00	35 500.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE			
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR			
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	409 380.00		
631	IMPOTS, TAXES ET VERS. SUR REMUN. (ADMINI. IMPOTS)	325 000.00		
	IMPOTS, TAXES ET VERS. SUR REMUN. (AUTRES ORGANIS.)			
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	32 000.00		
6333	PART. EMPLOYEURS FORMATION PROFESS. CONTINUE	2 380.00		
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	50 000.00		
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	4 569 620.00	35 500.00	35 500.00
	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			
	PERSONNEL TITULAIRE			
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	1 262 500.00		
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	30 000.00		
64118	AUTRES INDEMNITES	240 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE REMUNERATIONS NON TITULAIRES	1 689 800.00	35 500.00	35 500.00
64162	EMPLOIS D'INSERTION			
64168	EMPLOIS D'AVENIR AUTRES EMPLOIS D'INSERTION			
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS			
6451	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE			
6453	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	551 680.00		
6454	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	381 000.00		
6455	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	83 380.00		
6456	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	110 000.00		
6458	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	11 000.00 57 270.00		
	AUTRES CHARGES SOCIALES			
64731	ALLOCATIONS DE CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT			
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	12 990.00		
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL AUTRES CHARGES	140 000.00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	19 600.00	80.75	80.75
- 65 - 651	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES...	19 600.00 18 600.00	80.75 80.75	80.75 80.75
6541 6542	PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR CREANCES ETEINTES			
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES			
658 65888	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE AUTRES	1 000.00		
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		14 186 300.00	1 364 071.69	1 364 071.69
68	CHARGES FINANCIERES	500.00		
- 66 - 666	CHARGES FINANCIERES PERTES DE CHANGE	500.00 500.00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
- 67 - 6711 6712 6718 673	CHARGES EXCEPTIONNELLES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERAT. DE GESTION INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES AMENDES FISCALES ET PENALES AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	5 000.00 5 000.00	5 000.00 2 800.00 2 200.00	5 000.00 2 800.00 2 200.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
6745	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EXCEPTIONNELLES SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
6815	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT DAP - PR RISQUES ET CHARGES DE FONCTION. COURANT			
022	DEPENSES IMPREVUES			
022	DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+68+67+68+022		14 191 800.00	1 369 071.69	1 369 071.69

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		275 734.25	275 734.25
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		275 734.25	275 734.25
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	250 000.00	11 650.40	11 650.40
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	250 000.00	11 650.40	11 650.40
6811	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	250 000.00	11 650.40	11 650.40
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		250 000.00	287 384.65	287 384.65
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		250 000.00	287 384.65	287 384.65
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		14 441 800.00	1 656 456.34	1 656 456.34
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				1 656 456.34

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	40 000.00		
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	40 000.00		
6419	REMUNERATIONS DU PERSONNEL REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL			
6459	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE	30 000.00		
6479	AUTRES CHARGES SOCIALES REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES	10 000.00		
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 180 000.00	-20 000.00	-20 000.00
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	1 180 000.00	-20 000.00	-20 000.00
7062	PRESTATIONS DE SERVICES REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTURE	1 000 000.00	-20 000.00	-20 000.00
7083	AUTRES PRODUITS LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	180 000.00		
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 489 800.00		
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	12 489 800.00		
	PARTICIPATIONS			
74712	ETAT			
74718	EMPLOIS D'AVENIR AUTRES			
7472	REGIONS	9 991 840.00		
7473	DEPARTEMENTS	1 248 980.00		
74748	AUTRES COMMUNES	1 248 980.00		
74758	AUTRES GROUPEMENTS			
7478	AUTRES ORGANISMES			
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	140 000.00		
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	140 000.00		
751	REDEVANCE POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, ...			
7581	EXCEDENTS REVERSES PAR REGIES IND. OU COM. REGIES DOTEES DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE			
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSION.	65 000.00		
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	75 000.00		
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		13 849 800.00	-20 000.00	-20 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
76	PRODUITS FINANCIERS			
- 76 - 766	PRODUITS FINANCIERS GAINS DE CHANGE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	490 000.00	300 000.00	300 000.00
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	490 000.00	300 000.00	300 000.00
7711	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION DEDITS ET PENALITES PERCUES			
7713	LIBERALITES RECUES	10 000.00		
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.			
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	30 000.00		
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES			
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	450 000.00	300 000.00	300 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	80 000.00	40 000.00	40 000.00
- 78 -	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	80 000.00	40 000.00	40 000.00
7815	REP. SUR AMO. ET PROVIS. (POTS DE FONCTIONN.COURAN REP. SUR AMO. PR RISQUES ET CHARGES FONCTION.	80 000.00	40 000.00	40 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		14 419 800.00	320 000.00	320 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	22 000,00		
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSF. C/PTE DE RESULTA	22 000,00 22 000,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		22 000,00		

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	14 441 800,00	320 000,00	320 000,00
--	---------------	------------	------------

RESTES A REALISER N-1		
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		1 336 456,34
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)		1 656 456,34

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	155 000.00	140 600.00	140 600.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	155 000.00	140 600.00	140 600.00
2031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES	150 000.00		
2051	CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5 000.00	140 600.00	140 600.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	73 000.00	216 996.40	216 996.40
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	73 000.00	216 996.40	216 996.40
2135	CONSTRUCTIONS INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.		96 646.00	96 646.00
2152	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES INSTALLATIONS DE VOIRIE			
21568	MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DEFENSE CIVILE AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE			
21571	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE MATERIEL ROULANT			
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.		4 650.00	4 650.00
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS			
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	20 000.00		
2184	MOBILIER	10 000.00	95 650.40	95 650.40
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 000.00	20 050.00	20 050.00
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	228 000.00	357 596.40	357 596.40
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES			
	TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	228 000.00	357 596.40	357 596.40

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	22 000.00		
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	22 000.00		
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	22 000.00		
	SUBV. INVEST. TRANSFEREES AU C/PTE DE RESULTAT			
13812	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS REGIONES	22 000.00		
	<i>Charges transférées</i>			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	22 000.00		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	250 000.00	357 596.40	357 596.40
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1	275 798.16
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	634 394.56

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT			
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES			
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap.Art	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		275 734.25	275 734.25
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT		275 734.25	275 734.25
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	250 000.00	11 650.40	11 650.40
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	250 000.00	11 650.40	11 650.40
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	113 000.00	11 650.40	11 650.40
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
281568	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	500.00		
28158	AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE, DEFENSE CIVILE AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.			
28181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28182	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	6 000.00		
28183	MATERIEL DE TRANSPORT	3 500.00		
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	70 000.00		
28184	MOBILIER	7 000.00		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 000.00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	250 000.00	287 384.65	287 384.65
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	250 000.00	287 384.65	287 384.65
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		250 000.00	287 384.65	287 384.65
RESTES A REALISER N-1				
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				347 009.91
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				634 394.56

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	3 CULTURE
DEPENSES				
	Dépenses réelles	357 596.40		357 596.40
	Equipements municipaux	357 596.40		357 596.40
	Equip. non municipaux			
	Opérations financières			
	Dépenses d'ordre			
	Total dépenses de l'exercice	357 596.40		357 596.40
	RAR N-1 et reports	276 798.16		276 798.16
	Total cumulé dépenses	634 394.56		634 394.56
RECETTES				
	Total recettes de l'exercice	11 650.40	11 650.40	
	RAR N-1 et reports			
	Total cumulé recettes	11 650.40	11 650.40	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	3 CULTURE
DEPENSES				
	Total dépenses de l'exercice	1 380 722.09	11 650.40	1 369 071.69
	RAR N-1 et reports			
	Total cumulé dépenses	1 380 722.09	11 650.40	1 369 071.69
RECETTES				
	Total recettes de l'exercice	320 000.00		320 000.00
	RAR N-1 et reports			
	Total cumulé recettes	320 000.00		320 000.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	3 CULTURE
Total dépenses		634 394.56		634 394.56
Dépenses réelles		634 394.56		634 394.56
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	265 352.44		265 352.44
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	369 042.12		369 042.12
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Dépenses d'ordre				
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE			

Total recettes		11 650.40	11 650.40	
Recettes réelles				
Opérations pour compte de tiers				
Recettes d'ordre		11 650.40	11 650.40	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	11 650.40	11 650.40	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	3 CULTURE
Total dépenses		1 380 722.09	11 650.40	1 369 071.69
Dépenses réelles		1 369 071.69		1 369 071.69
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 328 490.94		1 328 490.94
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	35 500.00		35 500.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	80.75		80.75
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000.00		5 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROV			
Dépenses d'ordre		11 650.40	11 650.40	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	11 650.40	11 650.40	
Total recettes		320 000.00		320 000.00
Recettes réelles		320 000.00		320 000.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	-20 000.00		-20 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	300 000.00		300 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION	40 000.00		40 000.00
Recettes d'ordre				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	3 CULTURE
DEPENSES				
	Total dépenses de l'exercice	1 380 722.09	11 650.40	1 369 071.69
	RAR N-1 et reports			
	Total cumulé dépenses	1 380 722.09	11 650.40	1 369 071.69
RECETTES				
	Total recettes de l'exercice	320 000.00		320 000.00
	RAR N-1 et reports			
	Total cumulé recettes	320 000.00		320 000.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	3 CUL TURE
Total dépenses		1 389 722.09	11 650.40	1 369 071.69
Dépenses réelles		1 369 071.69		1 369 071.69
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 328 490.94		1 328 490.94
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	35 500.00		35 500.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	80.75		80.75
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000.00		5 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROV			
Dépenses d'ordre		11 650.40	11 650.40	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	11 650.40	11 650.40	

Total recettes		320 000.00		320 000.00
Recettes réelles		320 000.00		320 000.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	-20 000.00		-20 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	300 000.00		300 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION	40 000.00		40 000.00
Recettes d'ordre				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non vérifiable 01	3 CULTURE
DEPENSES				
	Dépenses réelles	357 596.40		357 596.40
	Equipements municipaux	357 596.40		357 596.40
	Equip. non municipaux			
	Opérations financières			
	Dépenses d'ordre			
	Total dépenses de l'exercice	357 596.40		357 596.40
	RAR N-1 et reports	276 798.16		276 798.16
	Total cumulé dépenses	634 394.56		634 394.56
RECETTES				
	Total recettes de l'exercice	11 650.40	11 650.40	
	RAR N-1 et reports			
	Total cumulé recettes	11 650.40	11 650.40	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non vérifiable 01	3 CULTURE
Total dépenses		634 394.56		634 394.58
Dépenses réelles		634 394.56		634 394.58
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	265 352.44		265 362.44
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	369 042.12		369 042.12
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Dépenses d'ordre				
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE			

Total recettes		11 650.40	11 650.40	
Recettes réelles				
Opérations pour compte de tiers				
Recettes d'ordre		11 650.40	11 650.40	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	11 650.40	11 650.40	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 3 CULTURE

(DETAIL SOUS-FONCTION)

No	LIBELLE	TOTAL	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES
	DEPENSES	634 394.56	634 394.56
	Dépenses de l'exercice	357 596.40	357 596.40
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	140 600.00	140 600.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	216 996.40	216 996.40
N°	Opérations d'équipement		
	Opérations pour compte de tiers		
	Restes à réaliser - reports	276 798.16	276 798.16
	RECETTES		
	Recettes de l'exercice		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE		
	Opérations pour compte de tiers		
	Restes à réaliser - reports		
SOLDE		-634 394.56	-634 394.56

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-2 du CGCT) : 500.00 €	04/12/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	01 - 2051 Logiciels, licences et matériels informatique	2	04/12/2015
Linéaire	02 - 2128 Agencements et aménagements de terrains	15	04/12/2015
Linéaire	03 - 2181 Agencements, aménagements et inst générales	20	04/12/2015
Linéaire	09 - 2182 Véhicule léger	7	04/12/2015
Linéaire	10 - 2182 Véhicule lourd	8	04/12/2015
Linéaire	12 - 2188 Matériel téléphonie	10	04/12/2015
Linéaire	13 - 2188 Matériel de bureau électrique et électronique	5	04/12/2015
Linéaire	14 - 2188 Coffre fort	20	04/12/2015
Linéaire	15 - 2188 Appareils de chauffage	15	04/12/2015
Linéaire	16 - 2188 Petit équipement de cuisine	10	04/12/2015
Linéaire	17 - 2188 Gros équipement de cuisine	10	04/12/2015
Linéaire	18 - 2184 Mobilier	15	04/12/2015
Linéaire	19 - 2188 Outillage motorisé	10	04/12/2015
Linéaire	20 - 2188 Outillage de jardin	10	04/12/2015
Linéaire	21 - 2188 Outillage d'arrosage	10	04/12/2015
Linéaire	22 - 2188 Autres immobilisations corporelles	10	04/12/2015
Linéaire	33 - 2188 Equipement de cuisine	10	04/12/2015
Linéaire	34 - 2188 Matériels classiques	10	04/12/2015
Linéaire	36 - 2158 Matériel et outillage technique	10	04/12/2015
Linéaire	39 - 2152 - INSTALLATIONS DE VOIRIES	15	04/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges.....						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges.....						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour charges			391 194,97 €			391 194,97 €
Autres provisions pour risques			180 000,00 €		40 000,00 €	140 000,00 €
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES			771 194,97 €		40 000,00 €	731 194,97 €

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès , provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement) .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		22 000.00		
16	Emprunts et dettes assimilées (A)			
1631	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros			
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
1671	Avances consenties du Trésor			
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor			
1678	Autres emprunts et dettes			
1681	Autres emprunts			
1682	Bons à moyen terme négociables			
1687	Autres dettes			
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)	22 000.00		
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	22 000.00		
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	22 000.00	276 798.16		298 798.16

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		250 000.00	287 384.65	287 384.65
	Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA			
10223	TLE			
10226	Taxe d'aménagement			
10228	Autres fonds			
13146	Attributions de compensation d'investissement			
13246	Attributions de compensation d'investissement			
138	Autres subvent ¹ invest. non transf.			
139146	Attributions de compensation d'investissement			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
	Ressources propres internes de l'année (b)	250 000.00	287 384.65	287 384.65
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	250 000.00	11 650.40	11 650.40
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	113 000.00	11 650.40	11 650.40
281568	AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE, DEFENSE CIVILE	500.00		
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.			
28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	6 000.00		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	3 500.00		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	70 000.00		
28184	MOBILIER	7 000.00		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 000.00		
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement		275 734.25	275 734.25

	Opérations de l'exercice VII	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	537 384.65		347 009.91		884 394.56

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	298 798.16
Ressources propres disponibles	VIII	884 394.56
Solde (VIII - IV)	IX	585 596.40

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice... 30
Nombre de membres présents... 18
Nombre de suffrages exprimés... 25

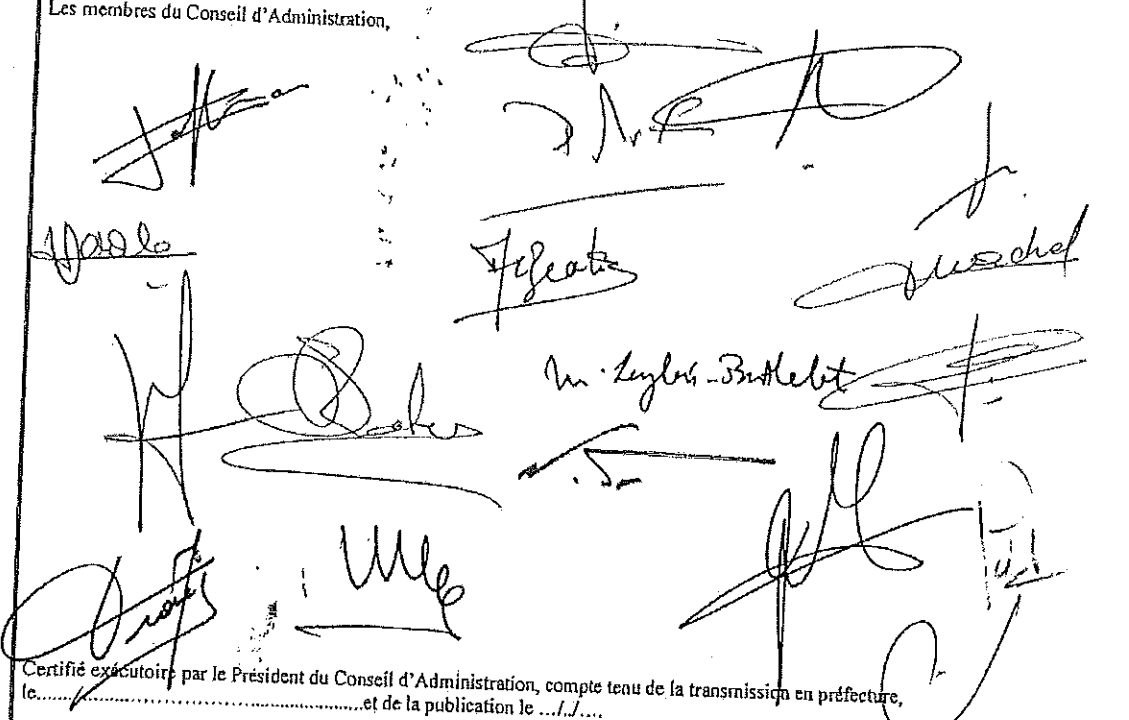
VOTES :
Pour... 25
Contre... 3
Abstentions... 2

Date de convocation : 05/04/19

Présenté par le Président du Conseil d'Administration
A. 601 le 05/04/2019

Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session
A. 601 le 08/04/2019

Les membres du Conseil d'Administration,


Certifié exécutoire par le Président du Conseil d'Administration, compte tenu de la transmission en préfecture,
le et de la publication le .../.../...
A. le .../.../...

(1) Compléter par le « président du conseil d'administration » ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...
(2) Compléter par « conseil d'administration » ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...